



**ASSEMBLEE DES PRESIDENTS DE CLUBS AVB (APC)  
DU JEUDI 21 NOVEMBRE 2013 A LAUSANNE  
(CH. MAILLEFER 35, BATIMENT DU SEPS)**

**PROCES-VERBAL**

Le Président Central, M. José FERNANDEZ UTGES, ouvre la séance à 20h05 et souhaite la bienvenue aux représentants des clubs convoqués.

Il annonce la présence de M. Florian ETTER, adjoint pédagogique du Service de l'Education Physique et du sport qui présentera le principe « Sports-Etudes » pour la saison prochaine.

**ORDRE DU JOUR**

M. J. Fernandez Utges propose de modifier l'ordre du jour et de donner la parole à M. Florian Etter en début d'Assemblée.

Se sont excusés :

M. Marcel Parietti, Délégué au sport associatif

M. Jean-Marc Boog, Trésorier de l'AVB

M. Didier Jaquerod, Président de la Commission de Recours AVB

Club DEL Basket

Club Echallens Basket

Club Basket La Tour

Club Morges Basket

**1.- NOMINATION DE L'ORGANE DE CONTROLE ET DES SCRUTEURS**

Organe de contrôle :

M. J. Fernandez Utges informe que M. Didier Jaquerod, Président de la Commission de Recours AVB n'a pas pu venir ce soir.

Il est remplacé par Mme Barbara GROZDANOV (BBC Cossonay)

Scruteurs :

Sont nommés :

M. Pascal YERLY (BBC Yvonand)

M. Melvin WENDELSTIGH (BC Belmont)

**SITUATION DE L'ASSEMBLEE**

Clubs convoqués :

28 clubs actifs

1 club actif Lausanne Ouest Basket

(anciennement Elan Lausanne Basket)

(sans droit de vote)

**Clubs présents :**

**22 clubs avec droit de vote**

15 clubs à 2 voix

(carton de vote vert)

7 clubs à 1 voix

(carton de vote jaune)

1 club sans droit de vote

**Total des voix :**

**COMPTES**

**37 voix**

#### Clubs absents

Anemos BC  
DEL Basket (excusé)  
Echallens Basket (excusé)  
BC Eclépens  
Basket La Tour (excusé)  
Morges Basket (excusé)

### **SPORTS – ETUDES**

M. J. Fernandez Utges passe la parole à M. Florian Etter.

M. Florian Etter souhaite la bienvenue à tous les membres présents et excuse l'absence de M. Marcel Parietti, Secrétaire du Fonds du sport vaudois.

Il rappelle quelques éléments concernant la procédure pour ouvrir une structure « Sports-Etudes » et donne quelques informations sur son fonctionnement.

Il demande aux présidents des clubs de soutenir le projet du CPE Pully et répond aux diverses questions.

### **2.- RESULTATS DES COMPTES GENERAUX AVB - saison 2012/2013**

(pages 1 à 5 du fascicule remis à tous les clubs avec la convocation)

M. Michel Berthet (Pdt Technique AVB) lit le message de Jean-Marc BOOG, Trésorier de l'AVB :

*« Pour ne pas déroger à la tradition d'une saison à l'autre, le résultat de la saison écoulée présente un déficit de CHF 5'350.00 alors que la saison précédente se terminait par un résultat positif de + de CHF 10'000.00.*

*Par rapport au Bilan dont les détails sont visibles sur les documents en vos mains, je préciserai :*

*- Le club de URBA BBC étant officiellement en congé, le solde dû, déjà mentionné la saison passée, reste sous les débiteurs douteux. Nous verrons la saison prochaine pour la suite à donner à ce cas.*

*- L'état des clubs AVB est réglé depuis le bouclage présenté au 31.08.2013.*

*- Le fait de certaines facturations et décomptes établis plus tard qu'à l'accoutumée, des transitoires ont été passés au 31.08.2013, normalisés depuis.*

*- Cette présentation est nouvelle, depuis l'intégration de la comptabilité des arbitres vaudois, comme expliqué dans le commentaire sous la présentation.*

*Les sélections ont participé à différents tournois, dont deux à l'étranger. Le financement est assuré par le Fonds du Sport Vaudois et non pas par le budget de l'AVB.*

*Des efforts importants sont accomplis dans le cadre de l'encadrement, de la formation et suivi des arbitres, ainsi que dans les équipements.*

*Comme vous l'avez vu, le soutien annuel aux Associations sportives sera progressivement diminué. En charge à notre Commission Technique de gérer au mieux l'utilisation des fonds tout en assurant un encadrement de qualité à nos sélections. Nous ne pouvons pas ainsi prétendre à des subventions si nous thésaurisons des fonds et que nous faisons des bénéfices »*

MM. J. Fernandez Utges et M. Berthet répondent aux diverses questions des clubs.

### **3.- RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DES ARBITRES AVB ET DE LA CAISSE DE COMPENSATION ARBITRAGE - saison 2012/2013**

(pages 6 à 9)

M. Jean-François Zay (Trésorier de la CA) donne quelques explications concernant le fonctionnement des différents comptes de la CA.

M. René Cudre-Mauroux (Pdt Vevey Riviera) fait une remarque au sujet de la présentation de la feuille du bilan et demande des explications.

M. M. Berthet admet que la présentation a quelques défauts mais confirme que le résultat est juste.

M. J. Fernandez Utges informe que l'AVB reprendra la partie présentation des comptes de la CA dès la saison prochaine.

#### **4.- RESULTATS DES COMPTES DE LA COMMISSION DISCIPLINE ET PROTET AVB - saison 2012/2013**

(pages 10 et 11)

M. R. Cudre-Mauroux fait également une remarque au sujet de la présentation de la feuille du bilan.

#### **5.- RAPPORTS DES VERIFICATEURS DES COMPTES**

(Séance tenue le mercredi 13 novembre 2013, avec les représentants des clubs BC Belmont /rapporteur, Renens Basket /membre et Morges Basket /suppléant)

M. Melvin Wendelstigh du BC Belmont (rapporteur) lit les rapports :

- a) sur les comptes généraux de l'AVB
- b) sur les comptes de la Caisse des arbitres vaudois
- c) sur les comptes de la Caisse de compensation arbitrage
- d) sur les comptes de la Commission de Discipline et Protêt

qui, tous, sont conformes aux statuts de l'AVB et remercie les trésoriers.

Aucune intervention.

#### **6.- - VOTATIONS SUR LES COMPTES 2012/2013**

**Tous les comptes sont acceptés à l'unanimité.**

#### **- DECHARGE AUX VERIFICATEURS ET RESPONSABLES CONCERNES**

**donnée à l'unanimité.**

#### **ELECTION VERIFICATEURS DES COMPTES SAISON 2014/2015**

BC Belmont a terminé son mandat

Renens Basket passe rapporteur

Morges Basket passe membre

VEVEY RIVIERA BASKET se propose comme suppléant.

**Accepté à l'unanimité.**

#### **7.- COMPENSATION DE LA PERTE DE SUBVENTION DU FONDS DU SPORT**

M. J. Fernandez Utges informe qu'il y aura une diminution de subvention du Fonds du sport et que la perte pour la saison en cours et la saison prochaine s'élève à CHF 23'000.00.

Il propose pour compenser ce manque, une augmentation de la part AVB sur les licences, soit :

- Seniors de CHF 20.00 à CHF 35.00
- Jeunesses de CHF 10.00 à CHF 20.00
- Minis de CHF 5.00 à CHF 10.00

MM. J. Fernandez Utges et M. Berthet répondent aux questions des représentants des clubs au sujet de la gestion des sélections et du CPE Pully.

Les clubs demandent à l'AVB de chercher des sponsors.

Après discussions, M. J. Fernandez Utges demande de voter sur les deux propositions :

Augmentation de la part AVB sur les licences

Résultat :

Contre l'augmentation : 21 voix  
Pour l'augmentation : 8 voix  
Abstentions : 8 voix  
La proposition d'augmentation est refusée à la majorité.

Recherche de sponsors par l'AVB

**La proposition est acceptée à la majorité.**

## **8.- DIVERS**

### **QUOTA ET FORMATION DES ARBITRES**

M. Antoine Regillo (Pdt de la CA) répond aux diverses questions concernant les quotas et la formation des arbitres.

M. M. Stalder (Vice-Pdt Lausanne Ouest) fait remarquer que, par rapport aux quotas d'arbitres, le club n'est plus maître de son quota si l'on refuse des jeunes au cours de pré-sélection des candidats arbitres.

M. A. Regillo explique que les minis arbitres sont suivis par des formateurs minis et suivent un cours de répétition en début de saison.

Il informe que ceux qui n'ont pas été pris au cours de pré-sélection des candidats arbitres parce qu'ils n'étaient pas prêts, peuvent se représenter l'année prochaine.

M. M. Berthet informe que l'AVB essayera de voir avec les autres cantons (Genève ou Fribourg) pour que les jeunes qui n'ont pas pu aller au cours de perfectionnement, puissent le suivre à une autre date.

M. F. Ndoh (Vice-Pdt NWO Basket) demande si l'on peut revoir le montant de CHF 3'000.00 concernant l'amende du quota d'arbitre manquant.

M. J. Fernandez Utges lui signale qu'il doit faire une proposition à la prochaine Assemblée Générale AVB.

M. F. Ndoh signale qu'il y a eu les deux dernières saisons, une seule fois un formateur sur 7 journées organisées dans leur club.

M. C. Santi (Renens Basket) suggère à la CA AVB, dans le cas où un club a besoin d'un arbitre pour un Mouvement Jeunesse, d'accepter un candidat qui se présente, quel que soit sa qualité et de l'aider au maximum pour que le club puisse bénéficier de ce quota d'arbitre.

### **PARTENARIAT CLUBS**

Mme B. Cornu (Vice-Pdte Cossonay) informe que le club de Cossonay est en partenariat avec le club de DEL Basket pour l'équipe U16 M. Elle précise que les joueurs sont licenciés à Cossonay et qu'ils paient leurs cotisations dans leurs clubs respectifs.

Elle demande si les joueurs U16 de DEL Basket peuvent renforcer leur équipe U19.

M. J. Fernandez Utges signale que ce partenariat est une collaboration entre les deux clubs et que ce n'est pas possible de le faire.

### **24/14 SECONDES**

Mme C. Gerber demande s'il est possible d'annuler les 24/14 secondes pour les matchs de Coupes Vaudoises U16.

**La demande est acceptée.**

M. E. Carrillo (Pdt St-Prex) fait remarquer que les clubs ont été avertis trop tard pour la règle des 24/14 secondes.

M. M. Berthet rappelle que les clubs ont déjà été avertis la saison précédente.

### **SWISS BASKETBALL**

On demande quelle est la nouvelle stratégie de la Fédération pour faire venir des nouveaux licenciés.

Mme C. Gerber signale que la nouvelle stratégie pour les quatre prochaines années est le basket plaisir.

M. M. Berthet informe que la nouvelle équipe de la Relève à Swiss Basketball est plus dynamique que les années précédentes.

M. J. Fernandez Utges fait savoir que la seule partie que Swiss Basketball veut promouvoir est le 3 contre 3.

Mme A.-C. Doyer (Pdte Epalinges) informe qu'elle a assisté à la dernière Assemblée de la Chambre des délégués.

Elle donne quelques informations sur ce qui a été dit et annonce que M. Gianluca Barilari est le nouveau chef de la formation.

M. M. Berthet informe qu'il a accepté de faire partie d'un groupe de travail à Swiss Basketball.

Le Président Central clôt l'Assemblée à 22h25 et invite les représentants des clubs à une verrée offerte par l'AVB.

ASSOCIATION VAUDOISE DE BASKETBALL  
COMITE CENTRAL

Mme M.-J. MEYER, Secrétaire

Lausanne, le 9 décembre 2013/mjm